

Le Bureau communautaire s'est réuni le 05/12/2024, sur convocation du Président envoyée le 29/11/2024.

Présent(e)s : F. CHARTREUX, A. HARMAND, JP. COUTEAU, L. GUYOT, R. SILLAIRE, D. PICARD, E. PAYEUR, J. BOCANEGRA, P. MONALDESCHI, C. SAUVAGE, O. HEYOB, R. ARNOULD, JL. CLAUDON, E. POIRSON, M. GUEGUEN, X. COLIN.

Excusé : JL STAROSSE

BU2024-57 - SUBVENTIONS (7.5.2) - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DES AIDES "HABITAT" AUX PARTICULIERS ET DE L'APPEL A PROJET "CREATION OU REHABILITATION LOURDE DE LOGEMENTS COMMUNAUX"

La CC2T est engagée, à travers sa politique de l'habitat (PLUiH) et son Plan Climat Air Energie Territorial dans des actions visant à réhabiliter les logements anciens et valoriser les centres des villes et des villages.

C'est dans cet objectif qu'a été signée une convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et qu'ont été mises en place des aides propres à la CC2T à destination des ménages du territoire réalisant entre autres, des travaux de rénovation énergétique.

Il convient donc d'attribuer ces aides individuelles au regard des règlements d'octroi et des précisions apportées dans le tableau suivant :

N°	Bénéficiaire	PO /PB	Adresse LOGEMENT	Type de travaux	Nbre logt	Montant Eligible HT	Prime BIOSOURCES	Prime VACANCE	Aides OPAH CC2T	Total Aides CC2T
BIO 10/2024	SCHMITT Olivier	PO	139, rue J. Prévert ECROUVES	Isolation biosourcés	1	Base calcul 104 m ² x 10 €	1 040			1 040
BIO 11/2024	GUERRIN Annick	PO	873 rue des Oiseleurs ECROUVES	Isolation biosourcés	1	Base calcul 78.50 m ² x 10 €	785			785
BIO 12/2024	CHAZAL Emilie	PO	1744, rue de Paris ECROUVES	Isolation biosourcés	1	Base calcul 97 m ² x 10 €	970			970
BIO 13/2024	COLLOT Béatrice	PO	5, rue Poincaré DOMMARTIN LES TOUL	Isolation biosourcés	1	Base calcul 56 m ² x 10 €	560			560
BIO 14/2024	ROUSSELET Alexandre et Perrine	PO	26, rue du Monument FONTENOY /MOSELLE	Isolation biosourcés	1	Base calcul 200 m ² x 10 €	2 000			2 000
OPAH 15/2024	SCI DASHP rep. PITOIZET Arnaud	PB	26 rue du Château des Princes ECROUVES	Rénovation énergétique / logt dégradé	3	70 205		2 000	3 510	5 510

Mis en ligne le 05/12/2024 à 14h40

REÇU EN PREFECTURE

le 05/12/2024

Application agréée E-legalite.com

OPAH 16/2024	CLEMENT André	PO	5 rue Capitaine Maréchal TOUL	Travaux lourds	1	50 000 (plafond max.)			7 500	7 500
OPAH 17/2024	NOEL Béatrice	PO	10, sentier des drapiers TREMBLECOURT	Travaux lourds	1	50 000 (plafond max.)			7500	7 500
OPAH RU 18/2024	SCI LE LONG	PB	25, rue de la Petite Boucherie TOUL	Rénovation énergétique	1	115 542		2 000		2 000
VAC 19/2024	MULOT Audrey	PO	16, lotissement des Gémeaux FOUG	Rénovation énergétique	1	31 799		2 000		2 000
TOTAL					12	320 901	5 355	6 000	18 510	29 865

Tableau de suivi de l'Autorisation de Programme 2207 (AP) :

	Montant cumulé AP 2023/2026	Total Aides octroyées	Solde AP
Aides Habitat aux particuliers	447 000	66 493,20	380 506,80

Parallèlement, la CC2T est porteuse d'un appel à projet concernant la création ou la réhabilitation lourde de logements communaux. Ce dispositif répond aux enjeux locaux de développement de logements locatifs adaptés, et accessibles notamment dans les communes rurales permettant l'installation de nouveaux ménages ainsi qu'aux enjeux de rénovation et de réhabilitation de bâti ancien dans la recherche de résorption de la vacance et de sobriété énergétique.

Aussi, il est proposé d'attribuer une subvention aux communes, maîtres d'ouvrage d'une opération selon les conditions décrites ci-dessous :

Commune	Nbre logts créés /réhab	Desc. logts	Etiqu. Energ. visée	Descriptif des travaux	Tarifs de loc. hors charges	Montant des travaux (€ HT)	Subvention CC2T proposée
PIERRE LA TREICHE 39, Grande Rue	2	T3 (68 et 88 m ²) Rdc + 1 ^{er} étage	C	Travaux de restructuration complète d'une ancienne maison paroissiale avec la création de 2 logts (isolation, huisseries...)	500 € / mois Charges Comprises Et 650 € /mois CC	200 541	6 000 x 2 soit 12 000 €
MANONVILLE	1	T3 (90 m ²)	C	Travaux de rénovation d'un appartement au-dessus de la Mairie (isolation, chauffage...)	600 € / mois HC ¹	107 553	6 000 €
TREMBLECOURT	1	T2 (60 m ²)	C	Travaux de rénovation d'un appartement dans le bât. Mairie et changement de toiture (et isolation)	Environ 400 € / mois HC	65 951 (Dont 31 709 € liés au logt)	3 170 €

Mis en ligne le 05/12/2024 à 14h40

REÇU EN PREFECTURE
le 05/12/2024

Application agréée E-legalite.com

Pour parfaite information, voici un bilan chiffré des objectifs de l'appel à projets « création ou réhabilitation de logements communaux » pour la période 2022-2025 :

- **15 logements communaux** agréés sur **21 logts prévisionnels**

Tableau de suivi de l'Autorisation de Programme global 2301 (AP) :

	Montant AP 2023/2025	Total Aides octroyées	Solde AP
Aides Habitat aux communes (Appel à projet, Couleurs de Quartier)	281 000	191 694.68	89 305.32

Vu les règlements d'octroi des aides à l'habitat propres à la CC2T,
Vu la délibération communautaire n° 2022-04-05 relatif à l'Appel à projet,
Vu l'avis favorable de la commission Urbanisme et Habitat du 24 septembre 2024,

Après cet exposé, le Bureau Communautaire est invité à :

- **D'attribuer individuellement les subventions aux ménages selon le règlement d'octroi prévu et le tableau ci-dessus détaillé,**
- **Octroyer aux communes de Pierre-la-Treiche, Manonville et Tremblecourt, les subventions liées à l'appel à projet précité selon les modalités décrites dans le tableau ci-dessus,**
- **Autoriser monsieur le Président à signer tout document découlant de cette décision et toute pièce utile à ce dispositif.**

Délibération adoptée à l'unanimité.

Mis en ligne le 05/12/2024 à 14h40

REÇU EN PREFECTURE

le 05/12/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20241205-BU2024_57-D